

DELIBERATION N° 99/09-08 - EXPOSITION "UN SIECLE D'URBANISME à LUDRES"

Monsieur REINSTADLER, rapporteur, indique à l'Assemblée qu'un projet d'exposition est à l'étude, en vue de présenter aux ludréens les phases successives de l'urbanisation de la commune au cours des 100 dernières années.

Prévue pour être présentée en novembre prochain, cette exposition nécessitera l'intervention de prestataires comme l'ADUAN (Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Nancéienne) et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) qui propose de prendre à sa charge 50 % du coût de son intervention soit 40 000 F.

La Ville de LUDRES financera les 40 000 F restant et assurera le montage et la surveillance de l'exposition.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide par 22 voix pour et 6 abstentions :

- de donner un avis favorable à la présentation d'une exposition intitulée "Un siècle d'urbanisme à LUDRES",
- de passer une convention avec le CAUE pour la réalisation de cette exposition,
- de donner son accord pour le versement d'une participation financière de 40 000 F au CAUE,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget supplémentaire 1999, à l'imputation 6228-023.